

BRASLES INFOS

COMMUNE DE BRASLES - 6 JUIN 2024 - n°112



LE FLASH

L'ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

C'est avec une météo maussade et très pluvieuse que nous avons eu à composer ces dernières semaines.

L'épisode d'intempéries intenses survenu le dimanche 12 mai a placé plusieurs secteurs du village dans une situation inédite que même les plus anciens du village disent n'avoir jamais connue.

La solidarité entre riverains s'est rapidement mise en place, tant pour tenter de protéger des habitations de la montée des eaux que pour aider celles et ceux malheureusement touchés par des inondations.

Je remercie le service technique qui s'est rapidement mobilisé pour remettre en état les chaussées et infrastructures endommagées mais aussi pour prêter assistance aux habitants en difficulté.

Ces événements ont malheureusement montré que nos certitudes en matière environnementale sont désormais bousculées et qu'il nous faut apprendre à vivre au quotidien avec la gestion du risque.

Bien à vous,

Julie CONTOZ
Maire de Brasles

Des intempéries aux conséquences inédites à Brasles



Les terrains de volley-ball du parc Léo Lagrange se sont retrouvés sous plusieurs dizaines de centimètre d'eau durant plusieurs heures



La rue des Garats est restée difficilement praticable durant plusieurs heures suite au fort volume d'eau accumulée

Le 12 mai dernier, notre village a été touché par les très fortes intempéries et plusieurs quartiers ont été envahis par d'importants volumes de pluie. Si cet épisode n'a heureusement pas fait de victimes, les foyers impactés par des inondations ou infiltrations sont nombreux. Suite à l'appel au recensement lancé par la mairie, **près d'une vingtaine de Braslois ont fait état de dégâts importants.**

Une procédure de demande de classement des secteurs concernés en état de catastrophe naturelle a ainsi été engagée par la commune auprès des services de l'Etat.



Au lotissement Le Grands Prés, le ru, sorti de son lit s'est déversé sur la route.

Elections européennes : rappel aux électeurs

Les élections européennes se déroulent ce dimanche 9 juin, de 8h à 18h. Nous vous rappelons que pour pouvoir voter, la **présentation d'une pièce d'identité officielle est obligatoire** dans les communes, comme Brasles, de plus de 1 000 habitants. Nous vous remercions de bien vouloir veiller à en être équipé pour vous rendre en salle Condorcet où sera installé le bureau de vote (la liste des pièces d'identité acceptée sera affichée à l'entrée du bureau).

Retour en images sur...

Le chiffre : 114

C'est le **nombre de dossiers d'inscription aux services périscolaires municipaux (garderie/étude et restauration scolaire) pour la rentrée prochaine, déposés par les familles** lors des permanences assurées ces derniers jours par les élus et les représentants des parents d'élèves.

Ce nouveau dispositif mis en place par la municipalité a permis de mieux accompagner les familles dans cette démarche et d'accroître l'efficacité de la collecte des dossiers.



Le 8 mai, la municipalité, les Anciens combattants de Brasles et les habitants ont célébré la **Victoire de 1945**. Cette commémoration a été suivie trois jours plus tard d'une cérémonie commémorative des **70 ans de la bataille de Diên Biên Phu et de la fin de la guerre en Indochine** organisée par l'Union Nationale des Parachutistes de l'Aisne, en partenariat avec la commune. Ces deux temps solennels illustrent l'attachement que notre village via ses élus, ses associations et ses habitants continue de porter au Devoir de Mémoire.

Le recensement citoyen obligatoire dès 16 ans

Etape obligatoire dès qu'un jeune (homme ou femme) atteint l'âge de 16 ans, **le recensement citoyen permet de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) mais également de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).**

- Si vous êtes né Français, vous devez effectuer votre recensement citoyen à partir de votre 16^{ème} anniversaire, dans les 3 mois qui suivent (vous avez jusqu'à la fin du 3^{ème} mois pour le faire).

- Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

Cette démarche peut être réalisée directement en mairie ou sur internet via le site service-public.fr

En mairie ou en ligne, il vous faudra produire les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour et un justificatif de domicile.

Une fois la démarche réalisée, une attestation de recensement (à bien conserver pour de futures démarches) vous sera délivrée.

Cette photo recherche son propriétaire...



Cette photo ancienne, trouvée dans la rue Paul Doumer par une habitante nous a été déposée en Mairie. Nous la publions aujourd'hui dans l'espoir que son propriétaire puisse de signaler afin qu'elle puisse lui être restituée. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie !

Annoncée dans le précédent flash à la Croix Vitard, la prochaine balade apéritive se déroulera finalement rue Aristide Briand, au niveau de la croix.

**Balade
apéritive
du vendredi
BRASLES**

Chaque 1^{er} vendredi du mois,
dans un quartier différent

Se rencontrer et dialoguer,
dans la convivialité !

Vendredi 7 juin 2024



Rue Aristide Briand

En haut de la rue, au niveau de la croix

de 19h à 21h

**Un rendez-vous convivial
pour tous les Braslois !**

**Dégustation-vente
de produits locaux**

(Champagne, boissons non alcoolisées, brioches, etc.)

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Cybermalveillance sur Internet !

Venez en parler ...

CHANTAGE
SPAM
PIRATAGE
ARNAUQUE

RANÇONGIER
VIRUS
FRAUDE BANCAIRE
HAMEÇONNAGE

RÉUNION PUBLIQUE
le 18 JUIN 2024 à partir de 18h.

MAIRIE DE BRASLES
À l'ESPACE CULTUREL de BRASLES
Place Georges et Gaston Brigot

<https://www.1fo100nuages.fr>

Ce qui vous attend au mois de juin à Brasles...

Vendredi 7

Balade apéritive
Rue Aristide Briand
Au niveau de la croix
19h-21h

Dimanche 9

Elections européennes
Salle Condorcet
Mairie
8h-18h

Mercredi 12

Repas de printemps des seniors
Espace Culturel
Raymond Commun
Sur inscription préalable
12h15

Mardi 18

Réunion d'information
Cybermalveillance sur Internet
Espace Culturel
Raymond Commun
18h

Dimanche 30

Raid Pays des Fables
Espace Eyssartier
9h - 13h



PANNEAU POCKET

Toute l'actualité de la commune de Brasles, en temps réel sur votre smartphone ou votre tablette. Application gratuite à télécharger.

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons : **Le lundi / le mercredi / le vendredi** de 08h30 à 12h00 - **Un samedi sur deux (semaine impaire)** : de 10h00 à 12h00
Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : contact@brasles.fr - Site internet : www.brasles.fr